



Communiqué de presse

Aix en Provence, le 3 juillet 2012

Lancement du regroupement d'actions

Lors de sa réunion du 2 juillet 2012, le Conseil d'administration de THEOLIA (la « Société ») a décidé de mettre en œuvre le regroupement des actions de la Société tel qu'approuvé par l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 1^{er} juin 2012 dans sa treizième résolution, et a subdélégué au Directeur général le pouvoir de réaliser cette opération.

Le regroupement, dont le début est prévu le 20 juillet 2012, sera effectué avec une parité de 2 actions anciennes de 0,70 euro de valeur nominale chacune, contre 1 action nouvelle de 1,40 euro de valeur nominale.

Cette opération a pour objet de diviser le nombre d'actions en circulation par deux, tout en multipliant la valeur nominale et le cours de bourse par deux. Ces effets mécaniques n'ont, au final, pas d'impact sur la valeur de la Société.

Les conditions détaillées de cette opération feront l'objet d'un avis inséré au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et d'un communiqué de presse de la Société à paraître mercredi 4 juillet 2012.

A propos de THEOLIA

THEOLIA est un producteur indépendant d'électricité d'origine éolienne, présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur éolien. Le Groupe développe, construit et exploite des parcs éoliens dans quatre pays principaux : la France, l'Allemagne, l'Italie et le Maroc. Au total, le Groupe exploite 903 MW pour son propre compte et pour le compte de tiers.

CONTACT

Elodie Fiorini
Communication & Relations Investisseurs

Tél : +33 (0)4 42 906 596
elodie.fiorini@theolia.com

THEOLIA

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 89 629 117,90 €
Siège social : 75 rue Denis Papin - BP 80199 - 13795 Aix-en-Provence Cedex 3 - France
Tel : +33 (0)4 42 904 904 – Fax : +33 (0)4 42 904 905 - www.theolia.com
THEOLIA est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le code Mnemo : TEO